

Image not found or type unknown



Points de retraite et départ à la retraite après at puis rente

Par **tatidanielle**, le **06/10/2010** à **10:38**

Bonjour,

Suite à mon accident du travail, je perçois une rente de 12 %, mon employeur me demande de me renseigner sur divers points :

- majoration de points de retraite,
- date de départ de ma retraite,

je devais partir en novembre 2011, avec la réforme qui sera peut être adoptée en mars 2012 ? suite à cet accident et cette date elle me demande si je vais partir plus tôt ?

Merci de me répondre.